

MÉTIERES DE LA SÉCURITE ADMISSION EN 2^{de} PRO

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3^e disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation.

Pour une demande d'entrée en 1^{re} Pro, prendre contact avec le ou les établissements d'accueil.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.



Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

cf. 1
calendrier
lycées
d'accueil

À partir du
09 mai

À réception des résultats

- Confirmation des choix dans le cadre du téléservice affectation (TSA) pour les élèves déclarés admis.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
- **La présence à cette journée constitue une étape importante du parcours de candidature.**

Modalités d'organisation des entretiens (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Mettre à disposition le matériel nécessaire au sein du collège pour permettre aux élèves de participer à l'entretien en distanciel, le cas échéant.

cf. 1
calendrier
lycées
d'accueil

Dès le
25 mai

Vérification dans Affelnet-Lycée après réception des avis

- Élèves **admis** : **saisie du vœu en rang 1** pour entériner l'admission en accord avec les représentants légaux.
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2^{de} pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Réunion d'information (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

Modalités d'organisation des entretiens

- Pré-recrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.
- Prévoir une organisation adaptée en fonction du contexte sanitaire (présentiel ou distanciel).

cf. 1
calendrier
lycées
d'accueil

À partir du
19 avril

Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « Réservés ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

13 mai
dernier délai

Transmission des avis au SAIO (cf. tableau Excel – Onglet 2^{de} – Onglet 1^{re})

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du pré-recrutement pour information.

À partir du
25 mai

Décisions dans Affelnet-Lycée (cf. tutoriel : module « Travail en commission »)

▪ **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **l'élève concerné ne pourra pas participer à l'affectation**. Toutefois, cette saisie ne garantit l'affectation de l'élève que si le vœu concerné est positionné en rang 1.



RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée de la campagne 2022.

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

		LYCÉES PUBLICS				LYCÉES PRIVÉS*	
		Joliot Curie Dammarie les Lys (77)	Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	François Arago Villeneuve St Georges (94)	Jeanne La Lorraine Le Raincy (93)	Robert Keller Cachan (94)
DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	Réunion d'information	Judi 10 Février de 18h00 à 19h00 Établissements des secteurs de MELUN et SAVIGNYLE TEMPLE de 19h15 à 20h15 autres établissements	Samedi 12 mars 10h - 12h Inscriptions sur le site du lycée à partir du 05 mars https://www.lpbaudelaire.fr	Samedi 12 mars 9h - 12h http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/	Mercredi 16 février 18h Présentiel ou visio suivant consignes sanitaires Le dossier sera en téléchargement sur le site https://www.lycee-arago.fr/	Pas de réunion d'information JPO : Samedi 26 mars Samedi 18 juin https://www.jeannelalorraine93.com/	Vendredi 11 mars 10h30 - 12h30 https://www.lycee-robert-keller.fr/
	Dépôt des dossiers	11 mars 2022 dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	Par voie postale (<i>cachet de la poste faisant foi</i>) ou dépôt au lycée (<i>accusé de réception remis</i>) au plus tard le vendredi 25 mars	Par voie postale au plus tard le mercredi 23 mars (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le 11 mars (cachet de la poste faisant foi) Ou mail francois.arago.ms@gmail.com	RDV avec le directeur	Par voie postale au plus tard le mardi 15 mars (cachet de la poste faisant foi)
	Envoi des convocations (présentiel ou distanciel selon contexte sanitaire)	à partir du vendredi 25 mars	À partir du vendredi 1^{er} avril	À partir du lundi 28 mars	À partir du lundi 21 mars		À partir du mardi 15 mars
	Réalisation des entretiens	Du 04 au 08 Avril	Du lundi 11 au vendredi 15 avril	Du mercredi 13 au jeudi 14 avril	Vendredi 08 avril	RDV à faire dès maintenant	À partir du Judi 07 avril
	Tests sportifs			Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs	Samedi 09 avril		
	Transmission des avis aux EPLE d'origine	À partir du 19 avril et avant le 09 mai dernier délai					
	Transmission des avis au SAIO	Judi 13 mai dernier délai					
	Vérification des vœux dans Affelnet-Lycée	Du 25 mai au 16 juin					

* obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques »

LP Jeanne la Lorraine : www.jeannelalorraine93.com 1 600€ Externat / an 2 300€ Demi-pension / an	LP Robert Keller : www.lycee-robert-keller.fr Prendre contact avec l'établissement	Lycée François Arago Nouvel internat à partir de septembre 2022 2 200€ Internat / an
--	---	--